

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate



Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries

La Commission scolaire des Grandes-Seigneuries se soucie grandement de la progression et de la réussite de ses élèves

La Prairie, le 8 décembre 2016 – Contrairement à ce qui est véhiculé aujourd’hui dans certains médias, la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) se soucie d’abord et avant tout de la progression de ses élèves. Elle ne demande pas à ses enseignants d’enseigner seulement les parties du programme qui seront à l’examen. Au contraire, les enseignants, les directions des écoles et des centres de formation ont le mandat de s’assurer que l’enseignement soit en conformité avec la progression des apprentissages, le contenu des programmes de formation de l’école québécoise et les cadres d’évaluation prescrits par le ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur.

Il y a près de deux ans, la CSDGS a mis à la disposition de ses directions, avec leur accord, un outil de travail, sous forme de grille, leur permettant de dresser un portrait de la situation de leur établissement scolaire, d’analyser comment ça se passe dans leur milieu, quels sont les aspects à améliorer en lien avec les apprentissages des élèves et quelles sont les pratiques à revoir pour assurer la progression et la réussite des élèves. Cet outil de travail a été développé à partir des données de la recherche (John Hattie, Steve Bissonnette, Richard Dufour, Michael Fullan) et des fondements même du Programme de formation de l’école québécoise instauré par le ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur.

« Il est normal que nous nous intéressions aux données de recherche pour nous assurer que les meilleures pratiques soient en place dans nos établissements », a indiqué la directrice générale de la CSDGS, madame Michelle Fournier. « Dans le respect de notre mission, soit d’offrir des services éducatifs de qualité à tous nos élèves, et en fonction des constats des directions d’établissement, la CSDGS propose une offre de formation continue destinée aux enseignants et des offres de service aux élèves adaptés à leurs besoins. »

À la CSDGS :

- Le taux de diplomation et de qualification avant l’âge de 20 ans des élèves est en progression depuis 2011-2012, alors qu’il se situait à 68,2 %. Pour l’année 2013-2014, ce taux était de 72,5 %
- Le taux de sorties sans diplôme ou qualification est en baisse depuis 2011-2012, alors qu’il se situait à 14,7 %. Pour l’année 2013-2014, ce taux était de 13,1 %

Les données pour les années 2014-2015 et 2015-2016 n’ont malheureusement pas encore été diffusées par le ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur. Toutefois, la CSDGS sait que l’amélioration de la réussite des élèves est entièrement attribuée au travail de collaboration de ses enseignants, de ses professionnels non enseignants, des membres de son personnel de soutien et de ses gestionnaires.

En terminant, la CSDGS est d’avis que l’interprétation que certains groupes ont fait des objectifs et du contenu de l’outil de travail des directions d’établissement est grandement simpliste et erronée et vise à orienter le débat vers d’autres considérations que la réussite des élèves.

– 30 –

Source : Mylène Godin
Régisseur, Secteur des communications
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
514 380-8899, poste 3978 | godin.mylene@csdgs.qc.ca
www.facebook.com/csdgs.qc.ca